

Département de la Corrèze

Commune de SAINT AUGUSTIN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2026-044

Date de convocation :

30 juin 2026

Membres en exercice : 11

Présents : 8

Représentés : 3

Votants : 11

Exprimés : 11

Votes Pour : 11

Vote Contre : 0

Séance du 3 juillet 2026

Le 3 juillet 2026 à 20 H 30, le Conseil Municipal de Saint Augustin, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Marcel AUBOIROUX, Maire.

Présents : Mrs Auboiroux, Broussolle, Leclerc, Lameyre, et Mmes Monédière, Géraudie, Martinie, Lebriez

Absent : Mme Sauge-Maison (a donné pouvoir à M. Auboiroux), M. Guillemain (a donné pouvoir à M. Broussolle), M. De Azevedo (a donné pouvoir à M. Lameyre)

Isabelle Monédière a été désignée secrétaire de séance

OBJET : Annule et remplace délibération n°2026-031-Délégués aux différentes Association ou Syndicats

Le Maire propose au Conseil Municipal d'élire les délégués du Conseil Municipal aux différentes associations et syndicats dont la commune est membre.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et procédé aux élections des délégués désigne les représentants suivants :

Comité syndical FDEE

Titulaires : Denis LECLERC et Isabelle MONEDIERE

Suppléants : Jean-Pierre BROUSSOLLE et Mickaël LAMEYRE

SIVU de la Vallée de la Douyge

Marcel AUBOIROUX, Caroline MARTINIE et Isabelle MONEDIERE

Conseil d'école

Marcel AUBOIROUX et Caroline MARTINIE

Parc Naturel Régional

Titulaire : Bruno GUILLEMIN

Prévention routière

Jean-Pierre BROUSSOLLE

Instance de Gérontologie

Odile GERAUDIE et Raphaël DE AZEVEDO

Délégué Défense
Bruno GUILLEMIN

Le Maire
M. AUBOIROUX

